

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 7 NOVEMBRE 1851.

PREMIERE PAGE:—Un martyr en Cochinchine.—Nouvelles de Rome.—FEUILLETON:—LE MONTAGNARD OU LES DEUX REPUBLIQUES:—1793—1848.—Seconde partie, 1848.—(Suite.)

On informe Messieurs les Ecclésiastiques du Diocèse de Montréal que l'Ordo pour l'année 1852, est imprimé, et qu'il sera mis en vente au lieu ordinaire et au prix des années dernières.

L'Angleterre régénérant l'Italie.

De grands philanthropes essient en Angleterre de gagner l'opinion générale à la cause de la "régénération politique et nationale de l'Italie." Ils s'intitulent, conformément à leur objet, "Les amis de l'Italie", et leur affiliation, secondée par l'influence et par les écrits de plusieurs hommes lettrés d'Angleterre et d'Ecosse, acquiert déjà des ramifications dans ces deux portions étendues des Trois-Royaumes.

Si l'on en croit les journalistes anglais et leurs répétiteurs en Canada, ces athlètes bienveillants du mouvement régénérateur n'imiteront pas les procédés des sociétés humanitaires qui ont antérieurement existé; leur règle principale consiste à ne rien faire au secret, mais à procéder à la lumière; par conséquent, aucun conciliabule, aucune œuvre secrète, le complot ne rentre dans le plan qu'ils se sont fait. Ils doivent se borner strictement à des appels, par la voie de la presse, à l'intelligence du peuple anglais, à l'exposé des faits, et à la confirmation des principes par le raisonnement et l'argumentation.

Tant de mansuétude dans les termes ne suffit pas à valoir ce qu'a de lâche une pareille combinaison. Mais le but en est plutôt politique qu'il ne semble même humanitaire. La nature de cette convention, la situation de la Péninsule italique, la position particulière de l'Angleterre, justifient les observations qui vont suivre.

1°. La règle de non-intervention dans les affaires extérieures, d'un gouvernement à un autre, est une maxime du droit international admise et sanctionnée par l'Angleterre elle-même.

De là cette première considération sur le Droit:—Si la logique de ce qu'on appelle droit des gens s'oppose à ce qu'une puissance intervienne à main armée dans les affaires d'une autre puissance, permet-elle d'essayer, au moyen de la presse, à y révolutionner les masses?—Un motif de paix étant le principe de la règle, pourquoi serait-il permis d'arriver par les journaux à un résultat qu'on ne peut espérer par les armes?—Une puissance peut-elle se permettre à ses sujets ce qu'elle-même ne ferait pas sans violer un principe obligatoire?

2°. MORALITÉ.—Est-il convenable, est-il juste de créer un système d'inquisition internationale tendant inévitablement à contre les puissances en état de suspicion continuelle les unes à l'égard des autres? N'y aurait-il pas dans ce fait seul le germe de tous les différends, de tous les bouleversements, de toutes les guerres?

3°. CONVENANCE.—Quel besoin pour l'histoire, d'une convention qui s'arroge non seulement le droit de tout dire, mais de constater, avec la prétention d'être seule véridique, les faits qui se passent ailleurs, au sein d'une nation qui a droit d'interpréter elle-même les événements qui la regardent?

4°. UTILITÉ.—On les nationaux écrivant eux-mêmes leur histoire, sont croyables et feront foi—en ce cas, l'œuvre de la convention devient inutile—ou bien ils sont suspects, et, dans cette hypothèse, la convention et ses correspondants ne sont guère plus infallibles!

5°. JUSTICE.—Comment, à si grande distance du peuple ou du gouvernement que l'on

vent juger, espérer tenir équitablement compte d'un événement, de ses causes, de sa portée réelle, de sa nécessité, de sa nature, des circonstances qui l'ont précédé ou déterminé; des intentions véritables du souverain qui agit, de la situation, des besoins, des dispositions, de l'attitude, des sentiments et des manifestations du peuple qui reçoit la loi?

5°. DANGER DES APERÇUS.—Non seulement juger de trop loin, mais n'apprendre les événements qui se passent que par l'entremise de correspondants plus ou moins épris du succès de leur mission, c'est exposer la philanthropie la plus sincère à deux inconvénients:—1°. Se méprendre sur la condition véritable du peuple que l'on voudrait régénérer; méconnaître l'histoire ne prendrait point pour une peccadille; 2°. Commettre la plus grave injustice à l'égard du souverain en qui l'on voudrait ne voir qu'un tyran. Ces deux fautes n'ont-elles pas été commises tout récemment par M. Gladstone envers le roi de Naples? Quelle justification efficace lui a-t-elle faite que les derniers écrits de cet homme d'état imprimant à sa mémoire?—Portant M. Gladstone avait lui-même résidé à Naples!

6°. RÉSULTAT FINAL.—A quel résultat l'Association anglaise fera-t-elle arriver ses travaux et ceux des partisans qu'elle se sera faits pour la régénération de l'Italie?—Elle cherchera-t-elle le gouvernement italien, quel qu'il soit, de suivre son impulsion propre, d'avoir l'initiative de ses actes et de régir par son autorité seule les états soumis à sa domination? Cette prévision serait sans fondement et elle n'est pas même entretenue.—Quelle est donc l'espérance des régénérateurs de l'Italie? Nul autre objet d'un intérêt plus pressant ne s'offre-t-il à leur sollicitude? Oubliant sans doute, et si des exemples trop évidents ne les induisent à se tourner pour entrer leur partie ne manquant pas d'offrir un sûr aliment à leur zèle philanthropique. En effet, que n'y a-t-il des philanthropes anglais pour jeter quelque bonne semence sur cette terre aride et terrible qui, sous le nom de propriété, ronge au cœur leur opulente patrie? pour suppléer, par quelques-uns de ses moyens efficaces dont l'Italie elle-même se dépourne l'exemple, à l'insuffisance des *Workhouses* ou adoucissement à cette cabane de punition plus effrayante! Les régénérateurs des puissances souffrantes seraient-ils sourds à ces malheurs parcequ'ils en ont le spectacle sous les yeux? Est-ce que les sauvages menaces dont les *mazziniens* épouvantent l'Italie feraient oublier les *scandales* qui, en Angleterre comme en d'autres lieux, s'efforcent de miner les bases d'un édifice social que les siècles auront inutilement respecté si quelques régénérateurs s'avisaient un jour de le démolir?

Nous appelons sur ces remarques l'attention particulière du *Montreal Herald*.

Les Ecoles Mixtes.

Nul autre incitant que le génie du mal n'inspire le *Toronto Globe* et ses attachés des sectes collatérales dans leur croisade inopportune pour l'établissement des écoles mixtes. Ont-ils quelque bien à attendre par leurs croyances d'un système d'instruction exclusive et partout uniforme? Nullement. Les écoles protestantes ont droit à des écoles séparées, ils les possèdent sous la sauve-garde d'une loi équitable et protectrice; les catholiques ont ce même avantage, et quand ils tiennent à ne le pas perdre, il serait important de savoir à quel titre leurs bouillants adversaires prétendent le leur disputer? Nous ne parlons pas des tendances haineuses et persécutrices des feuilles dissidentes, de leurs déclamations de leur fange singulière contre la liberté naturelle de l'enseignement. Nous n'avons pas à nous préoccuper de tout cela; notre seul désir, s'il y avait quelque mitigation à espérer d'eux, serait de les voir eux-mêmes passer à la filière de la logique et du raisonnement dégagé d'épithètes et de boussoufflures, leur admirable utopie.

Il y a plus. Les partisans eux-mêmes du système mixte ne viennent pas réfléchir lorsqu'ils en réclament l'introduction au préjudice des catholiques; ils ne songent pas que cet enseignement bâtarde, sans prosélytisme et sans action sur les âmes, n'est propre qu'à mettre en

état de suspicion et qu'à produire l'auçantissement de toutes les croyances, sans en excepter aucune de celles qu'ils prétendent ou entendent professer. Le point le plus remarquable parmi ses adeptes des hommes s'occupent au partage de cette opinion. D'après eux, à Avignon, M. de Gasparin protesta contre cette promiscuité de l'enseignement religieux; il le fit au nom du protestantisme comme le fera tout homme sincèrement attaché à sa religion, qu'il soit lui-même calviniste, catholique ou mahomédan.

Pour les catholiques, cette question a déjà cessé d'en être une, et elle n'a pas besoin d'être résolu deux fois. Que d'aigles folleculaires veulent leur imposer en Canada un système qui reproche leur sincérité religieuse, système qui roulerait dans les mêmes mains et sous une même direction l'enseignement de plusieurs croyances opposées, les choses n'y seraient point échangées pour cela. Les catholiques d'Irlande apprennent au monde aujourd'hui comment un peuple sait au besoin défendre et préserver sa foi des atteintes de l'oppression légale.

LES FRUITS DE L'ÉDUCATION SÉCULIÈRE.—ARGUMENTATION DES CRIMES A NEW-YORK.—Le rapport du secrétaire d'Etat qui vient d'être publié constate clairement que les crimes, depuis qu'on a commencé à argumenter pédagogiquement. Ce rapport affirme que dans le courant de dix années le nombre des crimes a doublé dans cet Etat. Différentes causes sont signalées pour expliquer cette augmentation, mais il nous semble qu'une ne l'explique pas, qu'aucune n'indique la racine du mal. Nous croyons fermement que l'oppression révolutionnaire qui s'est produite dans notre système d'éducation mixte a augmenté matériellement les délits des jeunes gens. Sous le souffle des aberrations de la philosophie et du socialisme, qui ont eu beaucoup d'influence sur notre politique et nos élections dans les quinze dernières années, le système des écoles de cet Etat a été entièrement basé sur des principes philosophiques, sans regard pour la religion, la révélation, la chrétienté, ou pour l'un ou l'autre de ces dogmes sur lesquels est fondée la société humaine. En fait, dans le système actuel d'éducation, toute l'association morale et religieuse semble bannir de nos écoles, et l'éducation de la jeunesse est limitée entièrement à ses développements intellectuels et matériels. Le matérialisme s'est rendu maître de nos écoles et régle tout ce qui y a rapport. L'éducation des jeunes gens, d'après des principes intellectuels ou matériels, qui n'ont aucun rapport avec la religion révélée ou la morale chrétienne, a pour résultat immédiat l'augmentation extraordinaire de crimes qui ont doublé dans les dix dernières années.

Nous apprenons par une dépêche télégraphique transmise de Buffalo que le révérend M. Albert Jacobus, Missionnaire de l'Évangile, sera, samedi, de retour en cette ville en l'apprenant les affaires de sa Mission.

Élections prochaines.

Le Parlement a été dissous hier. Les voix pour l'élection doivent être comptées incessamment. On lit dans le *Journal de Québec*:—On peut se réjouir d'adresser aux électeurs de Québec, publiés dans nos colonnes d'annonces de ce jour, que M. Hippolyte Dubord va briguer les suffrages des électeurs de la cité.

« Nous sommes heureux d'apprendre que, quoique faisant les oppositions peu desséchées encore, il est vrai, dans le comté de Nicolet, M. le docteur Fortier sera le candidat élu. « Le passé de M. Fortier est une garantie pour l'avenir. »

VILLE DE QUÉBEC.—Il y est question en ce moment de cinq candidats: M. O. Stuart, F. R. Angers, Maguire, avocats, F. Methot et M. Dubard. L'agitation à laquelle donnent lieu quelques-unes de ces candidatures est remarquable en incidents de nature sérieuse.

Une assemblée d'électeurs canadiens-français tenue dimanche soir au quartier St. Jean paraît s'être prononcée en faveur de la candidature de M. Maguire, en union avec les Irlandais de la cité qui lui accorderont leurs suffrages. L'un des orateurs à cette réunion: M. Angers, termina en ces termes un discours qu'il y prononça:—

« Messieurs, il est un autre fait que je dois vous mentionner, et que, dans la lutte qui va s'engager, il importe aux électeurs de connaître; c'est le bruit, et il est presque notoirement connu, que le rédacteur du *Journal de Québec* a déclaré officiellement à la présente administration de lord Elgin qu'elle n'avait point sa confiance, et qu'en ce moment il est en opposition ouverte avec elle. »

M. Côté, co-propriétaire du *Journal de Québec*, la présente, démentit cette assertion en ce qui touchait le rédacteur du *Journal de Québec*. Nous voyons que cette simple circonstance est une cause de dissentiments qu'il serait heureux de voir disparaître dans un temps où les résultats peuvent en devenir graves.

VILLE DE MONTRÉAL.—Les doutes ont cessé par rapport à M. Bristow qui se porte candidat en faisant sur la population irlandaise ses espérances de succès. On sait que M. Bristow a renoncé depuis le 1er novembre à la rotation du *Pilot*.

M. Bristow aura donc à lutter contre M. Devins pour les suffrages des constituants irlandais. Lundi soir eut lieu une réunion d'électeurs canadiens-français à laquelle il fut décidé que l'on appuierait la candidature de M. Young pour Montréal.

Le *Gazette* publie une note qu'un ami de M. Devins communiqua à ce journal. Après avoir consulté les deux titres, qui ont jusqu'à ce jour de si opiniâtres combattants, le correspondant se sentait d'avoir fait decheoir Montréal de sa haute position de capitale du Canada; d'avoir enflammé les passions populaires, excité les uns contre les autres les différents sectes rivales; (tout cela à propos du dit d'indifférence) puis, réclamant pour M. Devins les sympathies et les suffrages des électeurs, termine par cette conclusion:—

« Peter Devins, nous pensons que vous serez un sûr dépôt de la confiance publique. Vos enfants ont été élevés et ont grandi parmi nous; vous prescdez dans cette ville un patriotisme étendu et de grande valeur; vous êtes honnête, sincère et ouvert; vous êtes citoyen dans le strict sens du mot, et nous vous préférons avec toute la confiance importante et précieuse, aux intérêts qui ont du venir et un titre, et qui flatteront votre vanité pour braver la valeur que vous leur donnez contre quel que objet pernicieux. »

Le correspondant dit beaucoup de bien de M. Devins, et il dit vrai. Le peuple de Montréal.

« Le comte John Young a publié une adresse aux électeurs de la cité. Les unionnistes le répondent à cause de sa politique et de ses opinions passées (*voyez l'Annuaire*), les ultra-conservateurs (*voyez la Gazette*) veulent aussi le répudier à raison de ce qu'il approuve la décision des chambres en faveur de la construction du chemin de fer d'Halifax à Hamilton. Vivez nous dans un pays où ce que l'on appelle *faits* en politique ne doit attendre aucun pardon; où l'histoire, la liberté de penser illimitée que s'arroge les théoriciens du présent ne va pas jusqu'à permettre à l'homme public d'avoir une opinion à soi! Le bon sens populaire rétablira tôt ou tard l'équilibre. »

« En acceptant, dit dans son adresse aux électeurs de la cité, M. Young, en acceptant un emploi, j'en ai été influencé je puis le dire avec sincérité, que par des considérations

d'une nature publique. J'entre dans la vie publique en faisant un sacrifice considérable de mes intérêts privés; mais je suis profondément pénétré de l'importance de compléter la grande chaîne de nos communications intérieures, tant au moyen de Railroads qu'au moyen de Canaux, et je fus heureux d'oublier toute considération personnelle, dans l'espoir qu'en acceptant la place qu'on m'assignait, je pourrais promouvoir plus efficacement ce grand travail auquel dépend à un si haut degré la prospérité de cette cité et du Canada. »

« Sur les questions de politique générale je puis observer que j'ai toujours été un ami ardent du progrès et des réformes et d'une parfaite égalité religieuse. J'entre en pouvoir avec des messieurs dont le caractère comme hommes publics offre une garantie suffisante qu'ils adopteront cordialement une politique véritablement large et libérale, — une politique qui, je le crois, leur assurera l'approbation et l'appui du pays. »

Le *Gazette* combat les idées de M. Young en matière d'améliorations locales, et déclare que, malgré son caractère privé de gentilhomme, elle s'oppose à sa promotion à la charge de commissaire des travaux publics. Le *Herald*, qui découvre assez volontiers le mal sans jamais indiquer le remède, ne paraît vouloir d'aucun candidat, et il se pose aussi comme l'antagoniste de M. Young. Nous ignorons la véritable attitude des conservateurs anglais de la cité à l'égard de ces candidatures, mais le *Transcript* nous apporte une communication fort bien pensée sur le sujet. L'écrivain dit que l'intérêt des conservateurs exige pour eux un représentant de cette nuance; que, néanmoins, comme il ne paraît pas qu'un tel candidat se présente, ce qu'il y a de mieux à faire pour eux, c'est de choisir, même dans les rangs ministériels, le sujet le plus apte à les représenter; qu'il ne voit aucune chance favorable à l'élection d'un conservateur; et qu'enfin, tout considéré, le meilleur parti qu'aient à prendre les conservateurs, c'est d'appuyer la candidature de M. Young et celle de M. Holmes (si ce dernier n'en appelle pas à l'américanisme). Le correspondant motive cette opinion sur les considérations suivantes, toujours dans l'intérêt des conservateurs:—

1°. Parce que l'élection de deux ministériels vaut mieux pour les conservateurs que de s'abandonner eux-mêmes en s'alliant aux républicains rouges à l'effet de voter pour leur candidat simplement afin de nuire au ministère;—

2°. D'acquiescer à quelconque, sans recourir à la violence, vaut presque mieux pour le bien de la cité, qu'une victoire acquise aux conservateurs, ou même seulement accompagnée d'une éffusion de sang;—

3°. Parce que si l'entrevue aucune perspective d'opposition haineuse de la part des conservateurs dans l'état présent des choses;—

4°. Parce que si l'on se fût vu de nous compter le nez et de nous critiquer le visage, et toute plus grande encore de diminuer les chances d'être plus compétents en nous exposant au risque d'être bafoués par des hommes inférieurs, soit dans les rangs de nos adversaires;—

5°. Parce qu'en attendant que M. Young et M. Holmes soient élus, nous avons cette garantie que tous deux connaissent bien les intérêts vitaux de notre formation la première ville commerciale du Canada.

Mardi matin est décédé Charles Buchanan, gouverneur du Bas-Canada. Des études consciencieuses, une grande rectitude de jugement, et de l'assiduité au travail avaient élevé M. Buchanan au premier rang des jurisconsultes du barreau canadien. Peu d'hommes ont été aussi estimés comme avocats, et il en est peu qui aient eu privément autant d'amis.

COMMISSION SUR LES PERTES.—On assure que les commissaires sur les Pertes ont obtenu leur enquête et transmis un rapport à l'Exécutif. La durée de leur investigation ayant été limitée par la loi au 1er septembre 1850,

est aux hommes; c'est un livre qu'aucune volonté ne peut fermer entièrement et que chaque main a le droit d'ouvrir.

—Oh! la Provence!... murmura-t-il à demi-voix.

Et ces trois mots qui passèrent avec amertume sur ses lèvres, se glissèrent en frémissant entre ses doigts entrelacés.

Après un instant de silence plein d'angoisses et de crispations nerveuses, il releva sa tête que semblait allourdir le pesant fardeau de ses souvenirs, soulevant les longs cheveux qui couvraient ses tempes.

—Alors, allons, dit-il je suis fou! Cette pensée m'assiége incessamment, et plus d'un demi siècle l'a passé sur ce secret... ce souvenir qui m'effraye est bien tout entier dans la tombe... Je suis fou!...

Un sourire de satisfaction immense rayonna sur tout son visage et redonna des couleurs à ses lèvres minces et pâles.

—Je m'inquiète, quand tout me sourit; ces trois rêves de la vie d'un homme, fortune, orgueil et ambition, sont à moi; tout ce que ma pensée me demande, la réalité me le donne, et je m'inquiète!... Dans huit jours je serai comte de La Vrillière, comte général!... Je vais aller voir si les diamants de la future comtesse sont enfin montés, car ces bijoutiers sont d'une lenteur... Tout en parlant ainsi, il avait sonné son valet de chambre:—François, lui dit-il, donne-moi de quoi m'habiller, et dis au cocher de faire atteler;

à cinq heures, tu m'apporteras de quoi changer.

Une heure après, de La Vrillière s'arrêtait au coin de la place Vendôme, devant le bijoutier Lecointre, et courait ensuite chez La Haye qui s'était chargé de la corbeille de roses.

Il va sans dire qu'au milieu de ses graves occupations, il n'oublia point d'aller serrer la main au chef du cabinet, pendant que son valet de pied allait rappeler au fleuriste de ne pas oublier de composer avec les fleurs les plus rares le bouquet de Mme d'Épernay.

Il est temps de dire aux lecteurs où allait si précipitamment M. de Leufroy.

Il allait rue Ste. Croix de la Bretonnerie; ce n'est pas à comploter le quartier des amours, mais c'est celui des affaires.

Le cabriolet s'arrêta au coin du marché des Innocents; de Leufroy, après avoir regardé quelques instants autour de lui, retourna sur ses pas dans la rue que le cabriolet venait de parcourir, et s'arrêta devant la demeure du signor Marini, il entra dans l'allée, monta l'escalier d'un pas rapide, et sonna à la porte de l'italien, au moyen d'un bout de ficelle attaché à un crochet de fer rouillé.

Dès qu'elle s'ouvrit, il entra comme un ouragan:—

Je suis bien aise de te voir, Marini, dit-il en s'asseyant sur la première chaise qu'il rencontra, j'avais une peur atroce de ne pas te trouver chez toi.

—Ma foi, monsieur, j'en rente à l'instant.

Marini avait fermé la porte avec le soin minutieux qui le caractérisait.

De Leufroy alluma son cigare, son compagnon inséparable.

—Monsieur de Leufroy vient, sans doute, me demander de l'argent? reprit flegmatiquement l'italien en s'inclinant fort respectueusement.

—Du tout, pas pour le moment.

—Vous m'étonnez.

—Il s'agit de trois millions qui nous échappent.

—Les trois millions de La Vrillière!...

—Dans huit jours il se marie.

—Bah!

—Tout est décidé.

—Nous mettrons bien quelques bâtons dans les roues.

—Dans huit jours, il est, par autorisation royale, comte et consul général.

—Il va vite en besogne, continua l'italien avec le même sang-froid; mais l'expérience m'a appris que, tant qu'une chose n'est pas faite, il y a autant à parier contre que pour.

—Si ce La Vrillière nous échappe, nous sommes perdus.

—Ah! ça c'est vrai, nous torçons la langue au quatrième degré. Ce serait dommage; le reste marche si bien. Mais êtes-vous bien sûr qu'il soit aussi avancé que vous le dites?

—Prends mes paroles au pied de la lettre.

—Alors, répliqua Marini, dont le visage devint profondément méditatif, il faut se hâter. Et ce Forin qui ne revient pas.

—Ansi, pourquoi avoir envoyé un ivrogne de cette espèce.

—Eh mon Dieu!... fit Marini avec une ac-

centuation particulière dans la voix, on n'est pas parfait dans ce monde; Forin aime considérablement à boire, c'est vrai; mais il a des qualités; il est hardi, entreprenant, infatigable; laissez faire, Monsieur le comte, dans huit jours, il y a huit fois vingt-quatre heures, et dans chaque heure, le temps de défaites cent mariages, bien des comtes et des consuls généraux.

—Forin a-t-il écrit, au moins?

—Pardieu!...

—Est-il sur la trace?

—Vous savez mon défaut, je ne réponds jamais aux questions.

—Marini, tu es un homme insupportable.

—A votre service, Monsieur de Leufroy. Ainsi donc, résumons-nous; car, d'un instant à l'autre, on peut venir nous déranger:— Dans huit jours, notre homme doit se marier si on n'y met bon ordre, ce qui en fait du même coup un comte de nouvelle fabrique et un consul général; c'est assez joli pour commencer! Peste! les D'Épernay n'y vont pas de main morte. Donc, surveillez-le de près, il doit avoir la puce à l'oreille et être très pressé; n'oubliez pas de crier de temps à autre contre cette société aussi aveugle dans ses sympathies qu'implacable dans ses haines; préparez la voie... vous savez... de bonnes réformes sociales... le nivellement des droits... l'abaissement de ces orgueils dépravés... etc., etc., ça ne peut jamais faire de mal.

—Mais si Forin n'arrive pas?

—Que diable! n'ayez pas peur, il arrivera,

ou bien nous trouverons autre chose... nous ne sommes pas des imbéciles.

—Marini, tu es une énigme perpétuelle.

—Oui, mais les énigmes finissent toujours par se deviner. A propos, si vous ne trouvez pas dans la journée, chez votre concierge, un volume quelconque qu'un monsieur aura remis pour vous, rendez-vous ce soir à six heures à la chaumière.

—Ah! bah! à six heures à la chaumière!.

—Oui.

De Leufroy sortit.

Marini alla tranquillement s'asseoir dans son fauteuil. Et, pendant qu'il prenait quelques notes en chiffres, il murmurait entre ses dents, comme se parlant à lui-même:—

—En voilà un qui ne vaut pas dans toute sa personne la patte cassée d'un chien; mais c'est un homme précieux pour nous; je ne lui connais pas une seule qualité à ce Leufroy. Voyons si ce La Vrillière viendra à bout de venir me voir.

(A continuer.)

PENSEMENTS.

Il arrive peu que celui qui ne se contente pas d'être médiocrement heureux, ne soit que médiocrement malheureux.

Il y a des reproches qui louent, et des louanges qui médisent.

Toujours médire des autres, c'est médire de soi.

leurs procédés subséquents à cette époque au- ront besoin d'être validés par un nouvel acte législatif. La Gazette pense que ce sujet en- trera comme élément dans les élections pro- chaines de la cité. Nous supposons que ce ne sera point un élément de discord.

LAC ST.-PIERRE.—Le creusement du Lac St. Pierre ayant été opéré jusqu'au-delà de la profondeur suffisante, le vapeur City of Man- chester doit être envoyé demain au matin pour tenter une expérience par ce nouveau chenal que l'on dit être de deux pieds plus profond que l'ancien.

VARIETES.

QUE FONT NOS MISSIONNAIRES (PROTESTANTS)? —Nous empruntons le récit suivant, qui ne manque pas d'intérêt, à un journal protestant des Indes, intitulé le East Indian Telegraph and Courier du 24 juillet:

On nous apprend de Kurrachie que les catholiques romains de Scinde font des progrès rapides dans la conversion des soldats protes- tants à leur foi. Le zèle, l'énergie et la dé- votion des prêtres catholiques dans chaque partie du monde font un singulier contraste avec l'indifférence et la nonchalance d'une grande partie du clergé protestant. Nous aime- rions mieux enclaver ce fait, mais comme il est patent, nous sommes forcés malgré nous de le livrer à la publicité. Le prêtre catholique est le conseiller du pauvre, le directeur de sa con- science, l'arbitre de ses actions, le dépositaire de ses secrets, le maître de son oblation, et le dernier refuge sur le bord du tombeau. Sa prêtrise, ses habits sacerdotaux, sa succession des apôtres et sa vie d'abnégation l'investis- sent d'un degré de sainteté qui fait que les plus grands criminels osent paraître sous ses yeux.

Quelle cruelle différence avec les fonc- tionnaires grassement salariés du clergé protes- tants de notre église établie! Nous parlons ici en termes généraux, sans oublier quel- ques exceptions honorables. La majorité du clergé protestant des établissements est de cette classe aristocratique qui n'a que très peu de sympathie pour le peuple. Cette classe- du clergé est payée indépendamment de ses congrégations; elle accomplit son devoir avec une arrogance et des cérémonies qui n'atti- rent pas l'approbation de la multitude; elle ne visite pas dans leurs cabanes les pauvres, qui soupirent sous le triste fardeau de leur sort et qui, au comble des misères, voient approcher la mort sans être munis des douces consolations de la religion. Elle fait tout son devoir quand ils s'agit de toucher des écus; la grande masse du peuple sait à peine ce qu'elle écrit, et le clergé même ne sait ce qu'il doit enseigner.

Si nous nous sommes écartés de ce que nous disions au commencement, et qu'au con- traire nous avons jeté un blâme sur notre clergé, c'est que nous ne pouvions souffrir que les laïcs devaient nos troupeaux, c'est que nous avons voulu fixer l'attention des autorités compétentes sur les abus nuisibles à notre religion.

LES TRAPPISTES.—On écrit à un journal de Caen au sujet des Trappistes de Briquebec, arrondissement de Valognes, (France): —

Comptez donc, si vous le pouvez, les ser- vices rendus à la France par les différents maisons de la Trappe! Comptez les champs défrichés et améliorés, les landes et les bruyères mentes converties maintenant de riches et abondantes moissons! Comptez les pauvres habillés et nourris, les malades et les infirmes reçus et soignés dans les hôpitaux; les or- phelins élevés, vêtus et instruits. A Brique- bec, tous les enfants pauvres de la contrée sont reçus dans le monastère, où on leur donne, avec le pain quotidien et la science de l'agriculture, l'exemple de toutes les vertus chrétiennes, qui seules font le bon citoyen. Tous les vendredis, plus de deux cents pau- vres se présentent à la porte du couvent pour y recevoir du pain, et pas un seul ne s'en re- tourne les mains vides.

Une Trappe, c'est tout un village où vous rencontrez les différents genres de métiers. A côté du trappeur, laboureur, vous avez le trappeur menuisier, le trappeur forgeron, le trappeur cordonnier, charpentier, menuisier, le trappeur mécanicien. Et tous ces hom- mes travaillent sept, huit, neuf et dix heures par jour! Laissez-moi vous dire ce qu'ils ont fait à Briquebec depuis vingt-cinq ans, et vous verrez quels prodiges opèrent la foi, l'amour de Dieu et le désir d'être utile à ses frères.

Le terrain sur lequel s'élevait le monas- tère n'était converti, en 1824, que de rochers, de broussailles et de marais fangeux. On n'osait même le parcourir à cheval, à cause des fondrières que l'on y rencontrait à cha- que pas. Aujourd'hui, des champs d'une ad- mirable fécondité remplacent les marécages et les fougères; les rochers ont, en grande partie, disparu sous la terre végétale, et la faulx du moissonneur peut se promener, sans crainte, dans les riches et verdoyantes prai- ries créées par les pieux trappeurs, et par eux seuls, accusent une intelligence patiente et active, et des connaissances approfondies dans l'agriculture.

Un de leurs moulins frappe d'admiration et d'étonnement tous les visiteurs. C'est un moulin à vent d'un mécanisme nouveau, in- venté par un frère convers, et construit entiè- rement par les religieux. La tête de ce moulin est surmontée d'un chapeau, qui tour-

ne de lui-même au gré du vent, sans aucun secours extérieur. Les ailes de ce moulin ont 150 pieds de diamètre. Elles suivent l'impulsion du vent, c'est à dire qu'elles s'ou- vrent plus ou moins selon que le vent souffle avec plus ou moins de force. Le même mé- canisme va s'emparer du blé que l'on a jeté dans une cave, le fait monter, le nettoie et le répand sur les meules qui le réduisent en fa- rine. Cet ouvrage admirable étonne; mais ce qui étonne davantage encore, c'est que l'habile auteur de cette machine est de la plus com- plète ignorance des règles de la mécanique; il les a devinées sans les avoir apprises. Il ne sait, comme tous ses frères, qu'obéir, pri- er et travailler.

L'AGRICULTURE DANS L'OREGON.—Le terri- toire de l'Orégon est véritablement la terre promise, si l'on en croit une lettre de la val- lée d'Umpqua, que publiait ces jours-ci l'un de nos collègues. Le climat est si doux dans ces parages qu'il n'est pas désagréable de cou- cher au grand air; même dans l'hiver, jamais la terre n'est gelée dans nos vallons, si bien qu'on peut à l'automne semer l'avoine, le por- ce et les patates. Le froment offre les plus gros épis que l'on ait jamais vus. L'avoine n'est pas d'une qualité inférieure, et une seule sa- maille peut fournir cinq récoltes, sur le pi- é de cinquante boisseaux par acre pour chaque récolte! Le maïs ne vient pas aussi bien à cause des sécheresses qui surviennent d'ordi- naire en août et septembre; mais les patates, les navets et autres légumineux acquièrent des proportions remarquables si l'on a soin de les semer dans les endroits un peu humides. Aucun insecte ne vient attaquer les récoltes de quelque espèce qu'elles soient. Les pommes, les prunes, les groseilles rouges, les frai- ses et autres fruits du même genre qui ont tous une saveur délicieuse, viennent en abon- dance. Certes on ne peut pas désirer un sol plus fertile ni plus généreux; et ce qui ne gêne rien, c'est que rien n'est plus facile que de se procurer des terres. Chaque colon, moyennant une légère redevance, peut obtenir du gouvernement la concession de 640 acres de terre. Que demander de plus? Il ne faut pas oublier toutefois que l'imagination embelli- tit toujours un peu la réalité. (Courier E. U.)

On lit dans le Canadian: — M. Rivet, Canadien, est le plus ancien ha- bitant de l'Orégon, où il est allé en 1807, avec Lewis et Clarke; il est maintenant âgé de 83 ans, et promet d'atteindre sa centième année.

On lit dans le Spectateur de Dijon: — Les rouges d'Alsace hurlent, à huit-clos, la chanson que voici:—F. Lachat.

En 52 ça ira, ça ira, ça ira, Guillotine à vapeur marchera; Sans eau chaude ni savons, Les aristocrates nous raseront; C'est le serf et le serf, Qui essaieront l'affaire. Après eux, ça ira, ça ira, Le maire y passera. (bis)

Après ces coquins ça ira, Leur vin nous boirons, Leurs maisons nous brûlerons, Puis, cons-tiler et notaire, On vous fera votre affaire. Ouf, ça ira, ça ira, ça ira, On vous guillotina (bis).

Ça ira, ça ira, ça ira, Guillotine ramera; Gendarmes nous raseront, Domestiques nous pendront. Puis à toi, propriétaire, On fera vite l'affaire. Ça ira, ça ira, ça ira, Le percepteur y passera. (bis)

Ça ira, ça ira, ça ira, jusqu'à la fin on continuera. Les blancs par millions, Avec les Juifs nous pendrons. Puis, juge et notaire, On fera votre affaire. Ça ira, ça ira, ça ira, Pas de pitié, on ramera. (bis)

Archeologie.

Les journaux anglais annoncent une dé- couverte qui surpasserait de beaucoup, par son importance et ses résultats, toutes celles qu'on a faites jusqu'à présent dans les ruines de Ninive. L'infatigable et habile explorateur anglais, M. Layard, a réussi à pénétrer dans une salle qui rappelle le lieu où l'on tenait les registres à Babylone (Esims, 6, 2). Cette salle contient des tables de terre cuite, empilées de plancher à la voûte, et qui paraissent contenir les annales originales de l'empire d'Assyrie. Déjà cinq caisses de ces documents ont été expédiées en Angleterre, et elles ne renfer- ment encore que des tables qui étaient encais- sées dans une petite partie, dans un seul coin de la salle. Il est probable, écrit-on à ce sujet, qu'après avoir déchiffré tous ces monu- ments, nous connaîtrons mieux l'histoire, la religion, la jurisprudence et la philosophie des Assyriens treize siècles avant Jésus-Christ, que nous ne connaissons celles de la Grèce ou de Rome à aucune époque. Si nous ne par- tagions pas toutes les espérances des journaux anglais, nous croyons cependant compter au moins pour l'histoire et pour l'interprétation de l'Ancien-Testament sur d'heureuses et fé- condes découvertes qui résulteront de celle de M. Layard. La meilleure garantie de l'impor- tance de ces documents contemporains sur l'histoire assyrienne est un passage d'Hérodote qui dit que les Assyriens inscrivaient les principaux faits de leur histoire et de leur chronologie sur les briques d'argile, qu'ils mouvaient ensuite dans de vastes chambres comme des livres.

—On a trouvé récemment, en Arglet-ore, des inscriptions qui montrent que sous l'Empire romain il y avait des médecins et des chi- rurgiens attachés aux armées et chargés de donner officiellement leurs soins aux malades et aux blessés. On a découvert, parmi des débris d'antiquités romaines, à Housstead, dans le Northumberland, une table sur laquelle se trouve l'inscription suivante: " Sous la consé- cration des dieux du royaume des ombres, à Anciens Ingenuus, médecin ordinaire de la première cohorte des Tomagris; il mourut à l'âge de vingt-cinq ans."

UNE GRANDE DÉCOUVERTE. — M. Alexandre de Humboldt vient de donner, dans la Gazette de Spener, quelques détails sur la découverte faite, il y a peu de temps, à Athènes, de l'édifice où siègeait le célèbre conseil des Cinq-Cents. Bien qu'on ne soit arrivé encore qu'à la profondeur d'un pied de la surface de la terre, on y a déjà trouvé plus de cent inscrip- tions, colonnes, statues, etc., qui ne permet- tent pas de douter que c'est bien le Pentéon où se trouvait autrefois ce bâtiment. Les fouil- les ont éprouvé quelque retard, par suite des appropriations auxquelles on s'est vu forcé de recourir. C'est, sans contredit, la plus im- portante découverte qu'on ait faite depuis longtemps.

(De la Minerve.)

COMTÉ DE VAUDREUIL.—Conformément à la convocation donnée par S. Sauvé, éc., maire du comté de Vaudreuil, le onze octobre cou- rant, une assemblée nombreuse des élec- teurs de ce comté fut tenue ce jour au Baieau St. Hyacinthe, en la paroisse du Côtéau du Lac. Julien Sauré, éc., maire du comté, fut ap- pelé à la présidence, et Es. Adam, éc., N. P., le Côtéau du Lac, fut prié d'agir comme Secrétaire.

L'assemblée étant organisée, J. B. Mon- genais, éc., M. P. P. pour le comté, fut prié d'adresser l'assemblée, ce qu'il fit, et readit compte en même temps de sa conduite par- lémentaire à la satisfaction des électeurs or- dinaires, et reçut de nombreux témoignages d'ap- probation. Après que M. Mongenais eut parlé, J. P. Lantier, éc., ex-membre du comté, Henri Cartier, éc., M. D. de Van- dreuil, Honorabile M. Harwood, du même lieu, J. Sinclair, éc., de la Pointe Fortuna, paroisse de Rigaud, G. Oimot, éc., de Vaudreuil, et J. Meilleur, éc., de St. Polycarpe, furent aussi priés de prendre la parole; ce qui furent suc- cessivement, et parlèrent en approbation de la conduite de M. Mongenais et sur divers su- jets politiques.

J. W. Parent, éc., de St. Zotique fut aussi appelé à parler; mais ayant demandé que J. B. E. Dorion de Montréal fût entendu pour lui, l'assemblée s'y refusa; et tout se pa- ssa paisiblement. Ensuite les résolutions suivantes furent proposées et passèrent à l'unanimité.

1. Que la question de la tenure s'agis- sant est la question la plus importante qui soit maintenant devant les électeurs de la Province, et qu'en conséquence les habitants de ce comté, qui, peut-être, ont le plus souffert, tant de l'opération de la loi, que des abus qui s'y sont introduits, imposeront comme condi- tion préalable à leur représentation, l'obligation de travailler activement à la passation de la loi déclaratoire introduite par M. Drummond durant la dernière session du parlement, et à soutenir une loi de dénomination volontaire, basée sur la loi déclaratoire.

2. Comme l'opinion de cette assemblée est que les remerciements des électeurs du comté de Vaudreuil dus et sont sur par ces présentes offerts à J. B. Mongenais, éc., M. P. P., pour le zèle et le dévouement dont il a fait preuve durant sa carrière parlementaire comme re- présentant de ce comté.

3. Que M. Mongenais soit prié de se porter de nouveau candidat pour la présidence du comté de Vaudreuil, aux prochaines élections générales.

4. Qu'un comité soit nommé dans chaque paroisse pour assurer l'élection de M. Monge- nais, et que ce comité soit composé des per- sonnes suivantes.

Pour Vaudreuil: Dr. Cartier, M. Oimot et M. Gauthier. St. Polycarpe: Wm. Duckett, éc., colonel Mc- Cuaig et J. P. Lantier, éc., ex M. P. P. Newton: M. Pierre St. Amant, Donald Morrison et Stockman.

St. Zotique: J. Bermingham, éc., M. M. Jos. Asselin et Hyp. Asselin. Côtéau du Lac: G. Baudet, L. Adam et Jos. Humeau, éc.

Soulanges: A. Roy et J. Sauvé, éc., Isle Perrot: J. Daout, éc., et M. H. Lalonde. Rigaud: J. Sinclair, Chaulotte et Charlebois, éc.,

St. Marthe: E. Lalonde et Frs. Hughes, éc., St. Clot: M. M. Ls. Dévoyeau J. Lalonde et J. Bte. Marcellin.

Et des remerciements ayant été votés au président et au secrétaire, l'assemblée se dis- persa.

(Vraie copie.) J. SAUVÉ, secrétaire. Es. ADAM, président. Les Melanges Religieux, The Montreal Ga- zette, The Pilot et l'Anceur sont priés de re- produire ces procédés.

M. L'ÉVÊQUE.—Permettez-moi de dire un mot de la belle cérémonie qui a eu lieu à la Cathédrale le jour de la Toussaint. Comme toutes les grandes solennités qui ont lieu à St. Jacques, celle-ci surtout excitait la piété et l'admiration. Je n'entrerais pas dans des dé- tails sur les grandes cérémonies de notre culte, je ne veux dire qu'un mot sur les progrès rapides qu'on voit faire les musiciens de la bande de la Tempérance de St. Jacques. Pour juger de la différence qui s'est opérée, il faut l'avoir entendu depuis qu'elle est, sous la direction de M. Taylor.

Il est satisfaisant pour ceux qui encoura- gent ces jeunes messieurs, tous artisans de notre cité, de voir leur assiduité et l'attention qu'ils prêtent aux leçons de leur habile maître. Ils sont absolument dignes de ceux qui les sou- tiennent et de leurs paroles bienveillantes et de leurs bourses. En rendant ce témoignage, je ne suis que la faible écho de tous ceux qui les ont entendus à la Cathédrale samedi dernier.

UN AMATEUR.

Aux correspondants.

T. M. est reçu. Nous prions H. T. de passer à notre bureau s'il tient à ce que nous publions l'article qu'il nous adresse.

Décédé:

A Terrebonne, mercredi, le 22 octobre, Joseph-Adrien-Raymond-Guy, 62 ans, fils de l'hon. Joseph-Ovide-Turgeon à l'âge de 18 mois.

De ma sainte patrie, J'accuse vous rassurer: Sur ma tombe fleurie, Mes larmes, pour quoi pleurer? Dans son affreux mystère, La mort a des douces; Je vous vois sur la terre, Ne pleurez pas, mes sœurs, Ma souffrance est passée, Et mes pleurs sont taris; Ma main n'est plus glacée, Je joue et je souris.

Mon regard est le même Et j'ai la même voix; Mon cœur d'angoisse vain, Mes sœurs, comme autrefois. J'ai la même figure, Qui charment tant vos yeux, La même chevelure, Orne mon front joyeux.

Mes yeux, comme autrefois, Au jour de mon trépas, De vos larmes trempés, Ne reposaient pas. Les anges de mon âme, Connaissent le surnom; Je dans sur un nuage, Dans un bercail vermeil; J'ai pour moi le soleil, De la mère d'Amour;

Ma lampe est une étoile, Qui brille jusqu'au jour, Le jour, quand il faut tomber, Partirai vous je descendis. Vous pleurez sur ma tombe: Vos larmes, je les sens; Caché parmi les pierres De ce monde vain, J'écris vos prières, Et je les prie à Dieu.

Châchez votre plainte, Ma mère, croyez-moi: Vous suez une sainte Si vous gardez la foi. C'est un mal salutaire, De perdre un nouveau-né; Aux larmes d'une mère Tout sera pardonné.

(Communiqué.) J. C. A.

Bureau Bonsecours.

Vendredi, 7 novembre 1851.

PRIX DES DENRÉES.

Table listing prices for various goods like Flour, Beans, etc. Columns include 'Ecrins', 's.', 'd.', 's.', 'd.'

Table listing prices for various goods like Beef, Mutton, etc. Columns include 'Ecrins', 's.', 'd.', 's.', 'd.'

Table listing prices for various goods like Butter, Eggs, etc. Columns include 'Ecrins', 's.', 'd.', 's.', 'd.'

Table listing prices for various goods like Beans, Peas, etc. Columns include 'Ecrins', 's.', 'd.', 's.', 'd.'

Table listing prices for various goods like Sausages, Pork, etc. Columns include 'Ecrins', 's.', 'd.', 's.', 'd.'

Table listing prices for various goods like Sugar, Flour, etc. Columns include 'Ecrins', 's.', 'd.', 's.', 'd.'

Table listing prices for various goods like Apples, etc. Columns include 'Ecrins', 's.', 'd.', 's.', 'd.'

ANNONCES.

Nouvelles Gravures Françaises. Le sousigné vient de recevoir un assortiment considé- rable de GRAVURES, IMAGERIE RELIGIEUSE en couleurs et non coloriées, pour tous les goûts, depuis les qualités communes jusqu'aux plus recherchées. J. M. LAMOTHE. Montréal, 7 novembre 1851.

LE REPERTOIRE DE L'ORGANISTE.

A VENDRE:

Un Répertoire, Grande Rue du Faubourg St. Laurent (près de l'Antre), No. 9. J. B. LABELLE.

Montréal, 31 octobre 1851.

N. B.—Les souscripteurs qui ont donné leurs noms à l'avance, peuvent obtenir leurs exemplaires au Secrétariat de l'Antre.

LOUIS RICARD,

AVOCAT:

RUE ST. VINCENT, NO. 5.

Porte voisine de M. Louis Perrault.

Montréal, le 17 octobre 1851.

AVIS.

UN INSTITUTEUR bien qualifié, désire se placer à la tête d'une école, et connaître les avantages que l'on lui ferait. S'adresser à ce Bureau. Mon réal, 9 Septembre 1851.

AVIS.

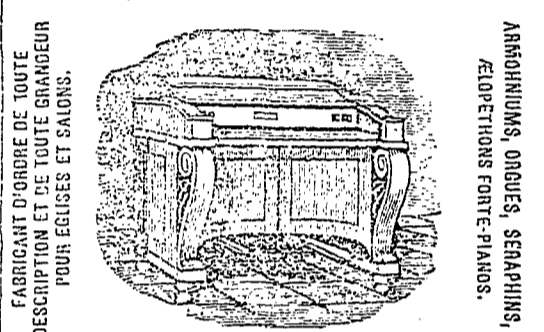
UN MAÎTRE D'ÉCOLE, sachant bien le FRAN- CAIS ET L'ANGLAIS et ami de bonnes recom- mandations, trouvera une place d'INSTITUTEUR à Ste. GENEVIEVE. Pour plus amples informations, s'adresser à M. LEFÈVRE, curé du lieu. Montréal, 4 Juillet 1851.

ON DEMANDE

UN INSTITUTEUR bien qualifié pour tenir une école élémentaire dans la paroisse de BLAIRPONDIE. Pour les conditions s'adresser à Messire R. ROBERT, Proc. Curé. Blairpoudie, 1 septembre 1851.

SAMUEL R. WARREN.

No. 10, RUE SAINT JOSEPH.



LES particuliers et les Congrégations qui désirent se procurer des instruments du genre ci-dessus spécifié, et dont la fabri- que supérieure et l'élegance des formes sont d'avance garanties, trouveront leur avantage à passer à l'établissement susdit afin d'exa- miner de près les instruments. Vingt-neuf années d'expérience et d'une étude suivie de son art, ont mis le maître de cet établissement en état de contribuer aux diverses améliorations déjà introduites dans la structure des ORGUES et des FORTE-PIANOS, et de faire concurrence en cette ligne aux fabri- ques de ce pays et de l'Europe.

Pour les particuliers ou les Congrégations des paroisses de peu d'étendue, qui ne seraient pas à même d'acquiescer des ORGUES du grande dimension, l'HARMONIUM et le CLAPHON sont parfaitement de mise, par- cequ'ils sont moins susceptibles de dérangement (par la perturbation actuelle de leur struc- ture) que les Orgues et les Forte-Pianos, et coûtent très-peu.

N. B.—On reçoit les Instruments, on les ac- corde et on les répare à court avis. Malgré le fait désolant qui se produit encore à un certain degré de Congrégations qui achète de véritables bodies à sifflets (sous le nom d'ORGUES POUR EGLISES) construite par des ouvriers du commun qui ont à peine un parcelle des notions qu'exige la FABRIQUE DE ORGUES, et qu'ainsi, lorsque la vérité s'es fait jour, elles s'aperçoivent qu'elles ont don- né leur argent en pure perte,—ce n'est sous aucun rapport un travail à désirer que celui de remodeler et de faire un objet passable d'une chose ainsi faite que l'on decore de nom d'ORGUE.

Mont réal, 10 Septembre 1851.

INSTITUT-CANADIEN.

CONCOURS LITTÉRAIRE.

RÈGLEMENTS.

- I.—A DATER D'AUJOURD'HUI, 1er mai 1851... II.—Le concours est ouvert à la jeunesse du pays... III.—Le Comité de Régie de l'Institut-Canadien, choisi en dehors des membres composant l'Institut... IV.—Le choix de ces personnes devra être ratifié par l'Institut, dans sa première séance régulière du mois d'octobre 1851... V.—L'Essai jugé le plus digne d'obtenir le prix, sera proclamé sur le rapport des juges, dans la séance du 17 décembre 1851, jour anniversaire de la fondation de l'Institut... VI.—Le prix destiné par l'hon. P. De Boucherville à l'auteur de l'Essai couronné, consistera en une médaille d'Or, de la valeur de £10, ou en une même somme d'ar- gent, au choix du compétiteur heureux... VII.—L'Institut aura le droit de conserver les différens Essais soumis au concours, et pourra les publier dans les journaux... VIII.—Tout Essai devra être accompagné d'une lettre cachetée contenant le nom de son auteur, laquelle ne sera ouverte qu'après que le prix aura été décerné... IX.—Toutes les copies données ou explications sur le concours doivent être adressées au Secrétaire-Correspon- dant de l'Institut-Canadien. P. G. PAPINEAU, S. C. L. C. Montréal, 11 Septembre 1851.

